

TRIATHLON DU PAYS DE RANCE

15 MAI 2011

BULLETIN D'INSCRIPTION

Epreuve (Cocher l'épreuve choisie):

Sprint Individuel

Sprint Relais

Courte Distance

Nom: Prénom:

Date de naissance: / / M F

Adresse:

C.P.: Ville:

Téléhone: / / / / Portable: / / / /

E-mail :

N° de Licence FFTRI *:

Club:

*(Pour les non licenciés FFTRI, joindre obligatoirement un certificat médical de moins d'un an à la date de l'épreuve de **non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition** ou, pour les participants à l'épreuve Super Sprint Relais, la copie de la licence FFN, FFC et/ou FFA si respectivement le nageur, le cycliste et/ou le coureur est/sont licencié(s). Les licences fédérales ou départementales autres que FFTRI, FFN, FFC, FFA ne pourront pas être prises en compte)

Je soussigné, certifie avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et m'engage à le respecter

Autorisation Parentale (A faire remplir par le tuteur pour les mineurs):

Je soussigné autorise

à participer au Triathlon du Pays de Rance du 15 Mai 2011 et reconnais avoir pris connaissance du règlement en vigueur.

Epreuve Sprint Relais:

(Indiquer les Nom, Prénom et s'il a lieu: n° de licence des 3 participants)

Natation :

Cyclisme:

Course à Pieds:.....

DATE:

SIGNATURE(S):

(RELAIS: signatures des 3 participants)

TRIATHLON DU PAYS DE RANCE

15 MAI 2011

PROGRAMME

08H15 : Retrait des dossards pour l'épreuve Super Sprint.

09H00 : Ouverture des aires de transitions.

09H45 : Briefing course (obligatoire pour tous les participants).

10H00 : Départ des épreuves SuperSprint Individuel et Relais (Natation 400 m Cyclisme 15 Km Course à pieds 5 Km).

11H45 : Podium de l'épreuve Super Sprint.

13H00 : Retrait des dossards pour l'épreuve Courte Distance (Natation 1500 m Cyclisme 40 Km Course à pieds 10 Km).

13H30 : Ouverture des aires de transitions.

14H15 : Briefing course (obligatoire pour tous les participants).

14H30 : Départ de l'épreuve Courte Distance.

17H30 : Podium de l'épreuve Courte Distance.

Restauration sur place:

Un stand galettes-saucisses-frites-boissons sera présent sur le site toute la journée.

MODALITES D'INSCRIPTIONS

Tout dossier d'inscription doit comporter:

- un bulletin d'inscription dûment complété et signé
- le règlement par chèque du montant de l'inscription à l'ordre de DINAN TRIATHLON
(SuperSprint Individuel: 12 euros pour un licencié FFTRI et 17 euros pour un non licencié FFTRI; Super Sprint Relais: 21 euros par équipe + 5 euros par équipiers non licencié FFTRI soit 21€ /26€ / 31€ ou 36€ selon le cas; Courte Distance: 25 euros pour un licencié FFTRI et 45 euros pour un non licencié FFTRI).
- la photocopie de la licence FFTRI (ou FFN/FFC/FFA pour l'épreuve relais)

OU

- un certificat médical de moins d'un an le jour de l'épreuve de non contre indication à la pratique du triathlon en compétition.
- l'autorisation parentale pour les mineurs.

Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte. Date limite d'envoi des dossiers : 06 mai 2011.

Les dossiers COMPLETS sont à adresser à:

John ORSET - Triathlon du Pays de Rance 2011- 20, Le Bas Cana - 22490 PLESLIN

TRIATHLON DU PAYS DE RANCE

15 MAI 2011

REGLEMENT

Les épreuves sont ouvertes aux hommes et femmes licenciés(es) Triathlon 2011 et non licenciés(es) Triathlon sur fourniture d'un certificat médical de moins d'un an, attestant la non contre-indication de la pratique du Triathlon en compétition ou, seulement pour le relais, présentation de licence FFN 2011 pour le nageur, FFC 2011 pour le cycliste ou FFA 2011 pour le coureur à pied.

Age requis : Sprint individuel : il faut être né en 1995 et avant (catégories cadets, juniors, séniors et plus).

Sprint relais : il faut être né en 1995 et avant (catégories cadets, juniors, séniors et plus).

Courte Distance : il faut être né en 1993 et avant (catégories juniors et plus).

Elles se dérouleront selon le cahier des charges de la FFTri 2011.

Dossard et bonnet de bain sont fournis par l'organisateur.

Le port d'une combinaison est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16°C et interdit si la température est supérieure à 24°C.

Il est interdit de jeter tout emballage de ravitaillement en dehors des « Zones de Propreté » prévues à cet effet et indiquées sur le parcours par des panneaux de signalisation.

Les départs seront donnés en une seule vague pour le Courte Distance et peut être donné en deux vagues pour le Sprint.

Le respect du code de la route est obligatoire.

Le port d'un casque homologué durant la partie cycliste est obligatoire.

Une boucle de pénalité sera appliquée en cas d'abri/aspiration (drafting). Il incombe à l'athlète sanctionné d'effectuer la boucle de pénalité de sa propre initiative sans attendre de rappel de l'organisateur et/ou de l'arbitrage. S'il venait à oublier, il se verrait disqualifié.

Le port du dossard doit le rendre visible de dos durant l'épreuve cycliste et de face durant la partie course à pied.

Seuls les dossiers complets seront retenus.

En cas de désistement, il n'y aura pas de remboursement du coût de l'inscription, sauf pour cas de force majeure. Une retenue de 15 € sera alors appliquée.

Droit à l'image : Tous les coureurs autorisent expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de leur participation au Triathlon du Pays de Rance qui se déroulera à Taden le 15/05/2011 sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tout support y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la Loi.

Pour tous les coureurs : obligation de présenter la licence 2011 de triathlon, natation, cyclisme ou athlétisme lors du retrait du dossard (même si une copie a été fournie au préalable avec le bulletin d'inscription) ; obligation de fournir un certificat médical correspondant à la situation de l'athlète pour les non licenciés avec le bulletin d'inscription.

Licenciés Triathlon : En cas de non présentation de la licence triathlon lors du retrait du dossard ou licence triathlon en cours de validité le jour des épreuves : prévoir un chèque de caution de 100 € à l'ordre de la Ligue de Bretagne de Triathlon, ce chèque sera transmis à la Ligue de Bretagne de Triathlon pour contrôle de la licence et 10 € seront retenus pour frais de dossier avant remboursement du reliquat.